

Deuxième session des réfugié-es 2022

Recommandations émises lors de la deuxième session des réfugié-es 08 mai 2022

Inhaltsverzeichnis

1.	Commission: De meilleures conditions de vie pour les personnes déboutées de l'asile	2
2.	Commission: Égalité des droits pour les personnes ayant fui leur pays en situation de handicap	3
3.	Commission: Équité en matière d'auditions, de motifs d'asile et de décisions d'asile	4
4.	Commission: rencontre et échange avec le SEM	5
5.	Commission: L'éducation pour tous sans conditions	6
6.	Commission: autorisation F et statut de protection S	7
7.	Revendications de la commission Ticino	8
8.	Commission: Réfugiés ukrainiens	9
9.	Groupe de travail 1: Coopération avec les organisations partenaires	10
10.	Groupe de travail 2: Relations publiques pour le Parlement des réfugiés	11
11.	Groupe de travail 3: Parlement cantonal des réfugiés	13
12.	Groupe de travail 4: Bonnes et mauvaises pratiques	14
13.	Groupe de travail 5: francophone sur No-Frontex	15

1. Commission: De meilleures conditions de vie pour les personnes déboutées de l'asile

- 1.1. "Le Parlement des réfugié-es demande que les personnes déboutées qui ne peuvent pas être renvoyées dans leur pays d'origine pour des raisons politiques ou de santé, ou en raison de l'absence d'un accord migratoire, bénéficient d'une admission provisoire en Suisse".
- 1.2. "Le Parlement des réfugié-es demande que les critères pour les demandes de cas de rigueur soient simplifiés et qu'en cas de refus au niveau cantonal, un recours soit possible au niveau cantonal et fédéral. De plus, la qualité de partie doit être accordée au niveau cantonal".
- 1.3. "Le Parlement des réfugié-es critique la pratique de l'enfermement dans certains cantons et demandons la suppression générale de l'assignation d'un lieu de résidence et de l'interdiction de pénétrer dans une région déterminée des demandeurs d'asile déboutés."

2. Commission: Égalité des droits pour les personnes ayant fui leur pays en situation de handicap

- 2.1.** "Indépendamment de leur statut, les personnes ayant fui leur pays en situation de handicap devraient pouvoir accéder à l'AI d'une façon égalitaire et uniforme sur le plan national".
- 2.2.** "Nous recommandons de soutenir les personnes ayant fui leur pays en situation de handicap en fonction de leurs besoins, en les accompagnant, en les conseillant et en organisant des séances d'information, de manière à ce que leurs droits soient mis en œuvre tout en garantissant leur intégration. Ce soutien passe également par des projets d'ONG pour l'égalité des droits et l'intégration des personnes ayant fui leur pays en situation de handicap".
- 2.3.** "Les personnes ayant un enfant en situation de handicap et leur engagement devraient être reconnus comme un travail et rémunérés en conséquence".

3. Commission: Equité en matière d'auditions, de motifs d'asile et de décisions d'asile

- 3.1.** "Le Parlement des réfugié-es demande que l'objection de conscience au service militaire dans les pays où règne la dictature et où l'armée est utilisée pour combattre la volonté du peuple soit reconnue comme motif d'asile".
- 3.2.** "Le Parlement des réfugié-es demande que les demandeurs d'asile bénéficient si nécessaire d'un accompagnement psychologique par des professionnel·les de la santé avec médiation culturelle avant, pendant et après l'audition sur les motifs d'asile."
- 3.3.** (Recommandation en réserve) : "Le Parlement des réfugié-es demande que le délai de recours contre la décision d'asile soit porté de 5 à 10 jours dans le cadre de la procédure d'asile accélérée".
- 3.4.** (Recommandation en réserve) : "Le Parlement des réfugié-es demande que les personnes en charge de l'audition, les autres collaborateurs du SEM impliqués et les juges qui participent aux décisions en matière d'asile suivent régulièrement des formations continues sur des thématiques telles que le racisme, l'islamophobie, les LGBTQI+, le sexisme, etc."

4. Commission: rencontre et échange avec le SEM

- 4.1.** "Le Parlement des réfugié-es demande au SEM de mettre en place une procédure immédiate et simplifiée (visa humanitaire, permis S ou procédure similaire) pour les personnes menacées en provenance d'Afghanistan et persécutées par l'un des régimes les plus terribles du monde. Le droit de vivre en Suisse avec leur famille et de mener une vie paisible devrait leur être accordé".
- 4.2.** "Le Parlement des réfugié-es demande que toutes les personnes vivant depuis plus de trois ans dans des centres de retour puissent déposer une demande de cas de rigueur et que leurs demandes soient prises en considération. Les pratiques d'asile du SEM concernant les personnes provenant de dictatures comme l'Erythrée, l'Afghanistan et l'Iran doivent être adaptées en facilitant le traitement des demandes de cas de rigueur des personnes provenant de ces pays. Le Parlement des réfugié-es soutient la motion 21.3187 de la conseillère d'Etat Mme Streiff-Feller " Pour une mesure humanitaire exceptionnelle en faveur des personnes vivant de l'aide d'urgence après avoir été déboutées de leur demande d'asile en vertu de l'ancien droit ".
- 4.3.** "De nombreuses personnes qui ont fui leur pays possèdent un permis F et n'ont pas le droit de voyager à l'étranger. Nous recommandons au SEM d'examiner l'ordonnance avec plus de précision et de prévoir des exceptions de manière non bureaucratique, afin que les personnes qui ont fui leur pays puissent voyager à l'intérieur de l'espace Schengen puis revenir en Suisse".

5. Commission: L'éducation pour tous sans conditions

- 5.1.** "Nous recommandons un accès égal, uniforme et indépendant aux cours de langue, à la formation et aux écoles supérieures. Cet accès doit être indépendant du statut de séjour, de l'âge, de la race, de la religion, de l'orientation sexuelle et de l'origine".
- 5.2.** "Nous recommandons la mise en place d'un service de médiation indépendant spécifiquement destiné aux personnes ayant fui leur pays, qui les informerait de leurs droits et obligations et les arbitrerait en cas de conflit ou de traitement inéquitable dans le domaine de la formation ou de l'intégration professionnelle."
- 5.3.** "Le Parlement des réfugié·es demande l'égalité d'accès à l'intégration professionnelle, y compris concernant les possibilités de stage. Pour cela, Le Parlement des réfugié·es demande une collaboration et une coopération étroites entre les employeurs (entreprises) et les services d'intégration (communes, cantons et services sociaux) afin de permettre un meilleur accès à l'intégration professionnelle, y compris aux stages".

6. Commission: autorisation F et statut de protection S

- 6.1.** "Le Parlement des réfugié-es demande que la durée de séjour avec le statut F soit prise en compte lors de la demande de naturalisation ou d'un permis d'établissement".
- 6.2.** "Le Parlement des réfugié-es demande une nouvelle désignation pour le statut F en Suisse, qui facilite la vie quotidienne normale (comme la conclusion de contrats avec des particuliers, par exemple des abonnements à la téléphonie mobile, des contrats d'assurance, des baux d'habitation, des contrats de travail, etc.). "
- 6.3.** "Le Parlement des réfugiés soutient totalement le statut de protection S pour les réfugiés ukrainiens, mais demande pourquoi d'autres personnes nécessitant une protection, par exemple en provenance de Syrie ou d'Afghanistan, reçoivent le statut limité F ou même un refus. Le Parlement des réfugié-es demande donc l'égalité des droits pour tous les réfugiés en Suisse. "Le Parlement des réfugiés demande que toutes les personnes ayant fui des régions en guerre obtiennent un statut S".

7. Revendications de la commission Ticino

A la différence des commissions germanophones, la commission Ticino est un groupe dont le travail n'est pas déterminé par un thème. Elle aborde des problèmes généraux qui concernent les personnes réfugiées dans l'espace italoophone.

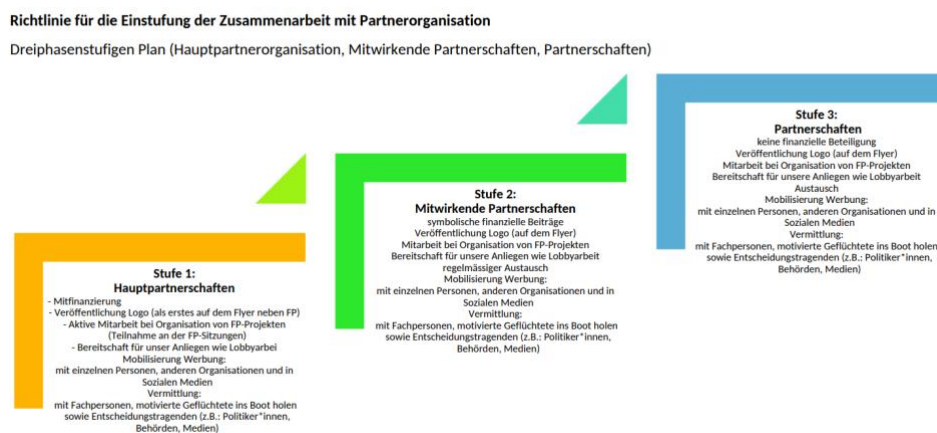
- 7.1.** "Le Parlement des réfugié·es demande que les réfugiés reconnus se voient accorder le droit de chercher leur logement de manière autonome et de postuler. En outre, ils doivent pouvoir commencer à chercher un logement au plus tard trois mois après leur attribution dans le canton du Tessin".
- 7.2.** "Le Parlement des réfugié·es demande l'établissement d'un point de contact indépendant pour les questions juridiques liées à l'aide sociale dans le canton du Tessin".

8. Commission: Réfugiés ukrainiens

- 8.1.** "Le Parlement des réfugié-es demande le recrutement et la formation rapide de personnes bilingues afin de soutenir les nombreux réfugiés ukrainiens et les structures ordinaires".
- 8.2.** "Le Parlement des réfugié-es demande un examen psychologique, un soutien et un traitement appropriés dans la première langue pour les nombreux réfugiés ukrainiens adultes et mineurs traumatisés. Pour cela, il faut le recrutement, la formation continue et la reconnaissance de spécialistes psychologiques ukrainiens ou de psychothérapeutes bilingues* ; la formation continue de médiateurs* allophones ou bilingues en psychoéducation et en accompagnement des traumatismes ainsi que des offres individuelles et de groupe".
- 8.3.** "Le Parlement des réfugié-es demande des offres d'information sur l'intégration (professionnelle), la santé et les droits et devoirs des réfugiés ukrainiens dans leur première langue".

9. Groupe de travail 1: Coopération avec les organisations partenaires

9.1. Modèle de classification pour les organisations partenaires



9.2. Durabilité : "Nous recommandons au Parlement des réfugiés de créer un groupe de travail qui s'occupe de la recherche de fonds et des partenariats".

10. Groupe de travail 2: Relations publiques pour le Parlement des réfugiés

10.1. "Nous réalisons des interviews avec des parlementaires réfugiés* le 08 mai, qui seront postées à partir de là".

10.1.1. Questions pour de courtes interviews vidéo - Rapports sur les recommandations des commissions et les produits des groupes de travail

- Que signifie le Parlement des réfugiés pour toi ? Pourquoi participes-tu au Parlement des réfugiés ?
- Quels sont les objectifs de ta commission ? Pourquoi trouves-tu les objectifs de ta commission importants ?
- Pourquoi trouves-tu le Parlement des réfugiés important ?
- Penses-tu que le Parlement des réfugiés peut apporter un changement dans la politique? Si oui, lequel ? Si non, pourquoi pas?
- Quels changements souhaites-tu pour l'avenir ?

10.1.2. Commission 1 "De meilleures conditions de vie pour les personnes déboutées" : Quelles stratégies et quels projets les parlementaires* des réfugiés doivent-ils et elles aborder ?

- Quels sont les défis auxquels sont confrontés les déboutés en matière de conditions de vie et de demandes de cas de rigueur ?
- Existe-t-il des possibilités d'améliorer les conditions de vie telles que des cours de langue financés/des possibilités d'emploi pour les déboutés (de longue durée), des confinements ? Comment cela varie-t-il d'un canton à l'autre ?
- Qu'est-ce qui devrait changer pour que les personnes déboutées aient de meilleures possibilités de déposer une demande de cas de rigueur ?

10.1.3. Commission 2 "Égalité des droits pour les personnes handicapées réfugiées" : comment les personnes handicapées réfugiées peuvent-elles s'intégrer dans la société ?

- Quelles sont les lacunes et les désavantages pour les personnes en fuite souffrant d'un handicap ?
- Existe-t-il des offres spécifiques pour les personnes réfugiées souffrant d'un handicap ? Si oui, lesquelles ? Fonctionnent-elles ? Si non, quelles sont les offres nécessaires ?

10.1.4. Commission 3 "Raisons d'asile, auditions et décisions en matière d'asile" Comment les processus d'asile peuvent-ils être menés de manière juste et sans préjugés ?

- Comment évalues-tu le rôle de l'interprète pour un entretien d'asile qui soit juste et équitable ?
- Quel rôle joue la neutralité de la personne qui écoute dans la décision ? Les enquêteurs* sont-ils neutres ?
- Pour quelles raisons les processus d'asile ne sont-ils pas aujourd'hui équitables et exempts de préjugés ? Que peut-on améliorer ?

10.1.5. Commission 4 "Rencontre et échange avec le SEM sur des thèmes tels que les voyages à l'étranger avec le statut F, les demandes de cas de rigueur, le regroupement familial" : Quels sont les thèmes que les parlementaires* des réfugiés souhaitent aborder avec le SEM ?

- Comment se déroule la communication avec le SEM ? Y a-t-il une possibilité d'échange ?
- Qu'attendez-vous d'un dialogue avec le SEM ?

10.1.6. Commission 5 "Formation pour tous - maintenant! : interventions nationales et cantonales, formation et intégration professionnelle" Quelles sont les priorités des parlementaires* en charge des réfugiés ?

- Quelles sont les lacunes et les désavantages de l'offre publique de formation pour les personnes en fuite ?
- Que faudrait-il changer pour que les personnes qui ont fui leur pays aient les mêmes chances en matière d'éducation que les personnes qui n'ont pas fui ?

10.1.7. Commission 6 "Statut F : améliorer les besoins fondamentaux et les conditions de vie des personnes réfugiées avec statut F : Quelles sont les difficultés rencontrées par les personnes ayant le statut F au niveau cantonal et national ?"

- Quelles sont les difficultés rencontrées par les personnes ayant le statut F au niveau cantonal et national ?
- Quelles sont les différences entre le statut F et le statut S ?
- Quels sont les effets du permis F sur les personnes qui possèdent ce permis depuis longtemps ?

10.1.8. Groupe de travail 4 "Bonnes et/ou mauvaises pratiques des cantons en matière de soutien aux personnes en fuite" Comment les parlementaires en charge des réfugiés* peuvent-ils et elles mettre en évidence les différences entre les cantons ?

- Quels sont les exemples de bonnes pratiques et de mauvaises pratiques de différents cantons ?
- Comment s'appellent les reconnaissances des cantons ou d'autres autorités et organisations et comment sont-elles sélectionnées ?
- Que recommandez-vous aux cantons qui sont un exemple de mauvaise pratique ?

10.2. Poster des photos

Le groupe de travail "Relations publiques" prend des photos lors de la session sur les réfugiés

11. Groupe de travail 3: Parlement cantonal des réfugiés

- 11.1.** "Le Parlement des réfugiés choisit l'Argovie comme canton pilote pour y organiser un parlement cantonal des réfugiés. Le parlement des réfugiés d'Argovie doit être bien observé et évalué, afin que nous puissions estimer par la suite si des parlements cantonaux des réfugiés doivent également être avancés dans d'autres cantons et que nous sachions mieux combien d'argent et de temps doivent être consacrés à un parlement cantonal des réfugiés qui fonctionne bien".
- 11.2.** "Dans chaque canton, il faut au moins un bureau de médiation ou un autre bureau de plainte auquel les personnes en fuite peuvent s'adresser. (Un service de médiation est un service auquel on peut s'adresser lorsqu'on n'est pas satisfait de la manière dont on a été traité par les autorités). Chaque parlement cantonal des réfugiés doit s'engager activement pour qu'il y ait au moins un tel service dans son canton".
- 11.3.** "Il ne sera pas possible de mettre en place rapidement et parallèlement dans tous les cantons une stratégie cantonale du parlement des réfugiés. C'est pourquoi le groupe de travail "Parlements cantonaux des réfugiés" de la session des réfugiés recommande que les interventions sur des thèmes réglés au niveau cantonal et pour lesquels les cantons disposent d'une marge de manœuvre dans la mise en œuvre, exigent des standards minimaux au niveau national. Ainsi, les cantons ne peuvent pas descendre en dessous d'une certaine limite".

12. Groupe de travail 4: Bonnes et mauvaises pratiques

12.1. Concept du Parlement des réfugiés -remerciements et prix – proposition d'amélioration

Tout le monde est invité à soumettre des propositions lorsque les cantons, les communes ou d'autres autorités ainsi que d'autres organisations ou entreprises implementent une pratique particulièrement bénéfique pour les réfugiés sur un sujet donné ; d'autre part, des "propositions d'amélioration" sont présentées lorsque le traitement d'un sujet donné est particulièrement préoccupant. Les propositions d'amélioration seront contrôlées par un jury de spécialistes et de membres du Parlement des réfugiés, puis reconnues par des certificats à l'automne 2022.

12.2. Le groupe de pilotage du Parlement des réfugiés et le groupe de travail ont déjà défini le premier prix et la première proposition d'amélioration. Ce prix concerne la bonne pratique concernant le statut de protection S pour le SEM et la conseillère fédérale responsable Karin Keller-Sutter.

12.3. Le groupe de travail invite tout le monde à soumettre des nominations pour le prix Remerciement et pour la proposition d'amélioration.

13. Groupe de travail 5: francophone sur No-Frontex

- 13.1.** Le Parlement des réfugiés doit continuer de participer au travail de sensibilisation avec la population suisse et se prononcer publiquement concernant les lois et votations qui les concernent directement ou indirectement, afin de rendre visible et faire entendre nos voix et nos préoccupations.
- 13.2.** Le Parlement des réfugié-es demande de participer et d'être entendus dans les discussions politiques au sein de la société suisse, indépendamment de notre droit de vote, car les personnes réfugiées font partie de la société en Suisse et nous sommes concernés par les politiques et lois européennes et suisses.